

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 16 MARS 2016</p>

Présents : - représentants des parents : Nathalie Idelon, Marlène Perret, Anne Rouzier, Sylvain Mugnier ;
- animatrices : Isabelle Roziau (coordinatrice), Mélanie Tops ;
- élus : Jacques Viret (maire), Andrée Kiezer, Laurent Orliaguet, Agnès Fouillet ;
- élues de Le Moutaret : Jacqueline Forveille, Jessica Baliche.

Remarques des parents :

- Discipline et contrats de comportement :

La période janvier-février a été difficile, tout comme elle l'avait été l'an dernier pendant ces mêmes mois : des débordements répétés de certains enfants ont donné lieu à la mise en place de contrats de comportement, et à l'envoi d'un courrier personnalisé et circonstancié aux parents des enfants concernés. Ce courrier a été mal perçu par certaines familles : il a été reçu pendant les vacances d'hiver, ce temps ne permettant pas aux familles d'obtenir des éclaircissements immédiats au sujet du comportement de leur enfant. D'autres parents pensent que le courrier visait à leur faire retirer leurs enfants des TAP : ils se sont sentis « agressés » ou « vexés ». D'autres encore ont été surpris de ne pas avoir été avertis oralement au préalable par les animateurs en allant chercher leur enfant à 16h30.

De toute évidence, la communication n'a pas fonctionné comme elle aurait dû, et n'a pas atteint l'objectif visé : faire en sorte que les TAP se déroulent de façon sereine, en se centrant sur le plaisir et l'enrichissement des enfants plutôt que sur la gestion des éléments perturbateurs.

En réponse, quelques points et rappels :

- les contrats de comportement existent depuis l'an dernier. Leur objectif est double : d'une part, faire prendre conscience à l'enfant que son attitude n'est pas adaptée à la vie du groupe, d'autre part informer les parents de cet état de fait, et éventuellement induire une discussion familiale ;

- il n'est pas toujours aisé pour les animateurs d'interpeller directement les parents à 16h30 pour leur faire part de problèmes éventuels, d'où l'existence du contrat de comportement qui sert de lien entre les familles et les animateurs pour des difficultés récurrentes ;

- l'envoi des courriers d'avertissement par la commune s'effectue suite à une décision collégiale des animateurs. Ils ne sont pas envoyés sur un coup de colère, mais sont la conséquence d'une période difficile.

COMITE DE SUIVI DES TAP

- Équipe d'animation :

Il est fait mention d'un climat tendu entre les animateurs, qui a pu être remarqué par certains enfants et leurs parents, de même, que des façons d'être inadaptées (langage, ton, agressivité). La commune prévoit de réunir ses personnels scolaires et périscolaires afin de leur rappeler leurs devoirs dans l'accomplissement de leurs missions.

De l'avis de l'ensemble des membres du Comité de suivi, il est de l'intérêt de tous que le service des TAP fonctionne correctement : chacune des parties doit donc y contribuer à travers les prérogatives qui lui sont propres.

- Intérêt des enfants pour les TAP :

D'après quelques parents, certains enfants semblent moins intéressés cette année par les propositions faites aux TAP. Les animatrices présentes pendant cette réunion pourraient remettre en place un système d'évaluation de la satisfaction de leur jeune public.

Point sur la 3^e période (janvier-mars) – activités en cours :

Isabelle Roziau précise que la constitution des groupes a changé : il y a maintenant un groupe de GS/CP, un de CE1/CE2 et deux groupes de CE2/CM1/CM2, pour une meilleure homogénéité de ces derniers. Quelques tentatives pour inclure les enfants de Moyenne Section dans les activités TAP n'ont pas porté leurs fruits : ils dormaient.

La « fête du jeu » a toujours beaucoup de succès : les jeux de société sont réclamés par les enfants et ont lieu le vendredi.

La fête de l'Épiphanie a donné lieu à la création d'une fresque avec paysages et personnages en ombres chinoises sur un fond coloré.

Le Nouvel An chinois a permis de travailler la minutie et l'habileté avec la fabrication d'un dragon en papier, de lanternes et d'origamis.

Sur suggestion des enfants, une tentative de maquette du Saint-Maximin du futur leur a permis de bien s'amuser, même si elle n'a pas abouti.

Les GS/CP ont apprécié les temps de détente et relaxation proposés par Isabelle.

Le spectacle de fin d'année prend forme, certains groupes étant plus avancés que d'autres.

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) se poursuit selon une nouvelle formule réunissant 5 CM1 et 2 CM2. Cette petite équipe poursuit son projet environnement (observatoire à insectes et oiseaux).

En ce moment se déroule la « fête du printemps, du bonheur, du langage et de la poésie ». Au programme : promenades, constitution d'herbiers, fabrication de grenouilles en papier,

COMITE DE SUIVI DES TAP

découverte du langage corporel, échanges « philosophiques » avec les CM, création d'un journal des TAP... Le 22 mars sera projeté un documentaire proposé par Arcade (Association de coopération franco-malienne), « Fanta, le quotidien d'une petite fille dans la brousse malienne ». La première semaine d'avril verra la « fête du sport » avec l'organisation de mini-olympiades.

Pour la Commune,
Agnès Fouillet.

Prochaine réunion du comité de suivi des TAP : **mercredi 1^{er} juin 2016, à 19 heures.**